

NUMERO 11 – été 2009

Blog *FO jeunes LCL* : www.fo-jeunes-lcl.com



édito

Dans un contexte économique difficile peu propice aux affaires, les esprits peuvent parfois s'échauffer.

Les objectifs n'étant pas révisés, la souffrance au travail ne fait qu'empirer.

Vous avez encore des doutes ?

Nous vous invitons à découvrir la journée type d'un chargé d'accueil.

Toutefois, si vous avez besoin de vous évader, des envies de congés ou que vous souhaitez réaliser un projet, découvrez toutes les opportunités qui s'offrent à vous dans ce numéro « spécial été ».

Pour les parents et futurs papas et mamans, vous trouverez certaines infos pratiques.

Et pour vous détendre un peu, ***FO Jeunes LCL*** vous propose sa grille de jeu.



Bonne lecture et amusez-vous bien !

C'est l'été...



Protégez-vous !!



En bref...

91% des salariés ont bénéficié des 600 € d'abondement exceptionnel sur leur PEE.

C'est une grande satisfaction pour *FO LCL* qui a mené cette négociation.

Merci à vous d'avoir répondu présents



La souffrance au travail

L'InVS (Institut de Veille Sanitaire) a, pour la première fois, mené une étude épidémiologique, appelée SAMOTRACE, sur les risques psychosociaux dans un large éventail de professions. A terme, cette étude a pour but la mise en place « d'un système de surveillance de la santé mentale au travail ».

Quelques constats sont déjà extraits de ce programme de recherche : **le mal-être des salariés est une réalité** dans certains secteurs économiques tels que **les activités financières qui concentrent une proportion anormalement élevée de travailleurs en situation de souffrance.**

Les premiers résultats de SAMOTRACE confirment l'importance des « symptômes dépressifs et anxieux » que les médecins du travail présentaient ou avaient décelé de façon éparse dans des secteurs comme les banques. Or, ceux-ci, jusqu'à une période récente, étaient appréciés comme causant moins de problèmes de santé par rapport à ceux connus pour leurs pénibilités physiques (construction, industrie, etc).

Autre enseignement à relever : **la souffrance mentale affecte plus les femmes que les hommes** (37% d'un côté contre 24% de l'autre). Même chose pour les mauvais traitements : 5% des salariées interrogées confient avoir été victimes de violences physiques (contre 3,2% pour les hommes); un peu plus de 16% d'entre elles ont essuyé des humiliations ou des menaces (11,6% chez les hommes).

A l'inverse, **la consommation excessive d'alcool** est un phénomène essentiellement masculin. Il est **très marqué parmi les salariés du monde de la Finance** (16,4%). De même, les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à soutenir qu'ils travaillent **« d'une façon heurtant leur conscience professionnelle »** (14,3% contre 12%).

SAMOTRACE apporte aussi des éléments de réponse sur les causes profondes de ce mal-être. Ainsi, les femmes qui ressentent un décalage entre leur investissement dans le travail et les gratifications obtenues en retour sont 3 fois plus nombreuses que les autres à déclarer un trouble psychique. Les résultats exprimés démontrent bien que les troubles de santé mentale sont intimement liés à l'organisation du travail et au mode de management.

FO LCL a écrit à la Direction en date du 26 Mai 2009 pour revendiquer l'ouverture de négociations sur le stress au travail.



Et si Vous, vous vous trouvez dans une situation de mal-être, n'attendez pas qu'elle se dégrade encore plus.

Contactez *FO jeunes LCL* :
nous sommes là pour vous aider.

Journée Type

7h00 : Nous sommes un jeudi 22 d'une de ces semaines … A peine réveillé, je pense déjà aux renouvellements de carte bancaire.
7h02 : Je fonce dans la douche.
7h22 : Je voudrais me téléporter dans mes fringues.
7h30 : Vite fait, je m'envoie un café, je speed car je bosse pas à côté de chez moi et les places de parking gratos, ça court pas les rues.
8h15 : C'est l'angoisse, j'suis coincé dans la circulation.
8h37 : Ouf ! J'arrive, j'ai quand même trouvé une place. Sur les nerfs, je claque la portière, **vlan** ! Et j'ai encore dix minutes de marche, pfff.
8h44 : Moins UNE : sauvé ! Pile à l'heure.
8h45 : Tout le monde au garde à vous pour le débrief. Comme d'hab, rien ne va. L'agence a pourtant fait 300.000 euros d'assurance-vie mais dommage... c'était le challenge « I comme Info ».C'est ballot...
9h00 : Ouverture de l'agence et 15 personnes collées à la vitre de la porte, le marathon commence …

- Une carte bloquée
- Un chéquier à délivrer sur un compte pas encore validé
- Un accord de dépannage à demander
- Un client BDF
- Une réclamation sur une remise de chèque déposée il y a 5 jours mais scannée que 3 jours après.

9h20 : Toujours pas commencé les cartes. Les fax s'entassent. **Dring** ! Attendez : le téléphone sonne encore!
11h00 : J'ai presque fini les cartes mais j'ai pas commencé à scanner les chèques de la veille. Allez ! j'ose prendre 3 minutes pour aller aux pipirooms. Je reviens, le regard de mon chef me fait culpabiliser.
12h30 : Pendant que je ferme l'agence, une voix me demande pour la énième fois *« alors… combien ? ».* j'ai pas eu le temps de compter, je ne lui réponds pas.
12h40 : Enfin, je me pose avec mes collègues. Comme moi, ils ont eu une matinée de fous.
14h00 : Réunion hebdomadaire, on devait nous parler d'Opale 2 et de Clara, mais une fois encore, toujours les chiffres. Nous avons été pires qu'hier …
15h00 : Vu la considération de ma hiérarchie, cela va sans dire que je suis hyper motivé pour l'après midi. Des clients s'impatientent déjà. Enfin, je finis les cartes.
15h30 : Un client Pro vient déposer les recettes de ses 4 magasins. Punaise, y a 10 jours de chiffres en chèques et espèces. Et par-dessus le marché, ses remises - chèques ne sont pas aux normes, faut que je me retape tout.
16h15 : Je descends pour la 5ème fois aux coffres, pas besoin de m'inscrire chez Mooving.
17h00 : Tant pis, mission impossible, certaines remises chèques attendront demain. j'arrive enfin à traiter vite fait les fax, je stresse car j'espère qu'il n'y avait rien d'urgent.
18h00 : On y est presque, je ferme l'agence, 10 minutes pour ranger mon accueil.
18h15 : Ca y est, j'me sauve de l'agence.
19h00 : Je suis chez moi, mais la journée n'est pas vraiment finie. **Zut**, je viens de me rappeler que je devais impérativement envoyer le chéquier de Madame Cartapusse. Et en plus, je viens de réaliser que j'ai pas ouvert mon lotus de la journée.

Une bonne soirée s'annonce encore !!! Super.

Toute ressemblance avec une personne existante ou ayant existé ne serait que fortuite.



Toujours là pour vous : F 1 O 2 J 3 E 4 U 5 N 6 E 7 S 8 L 9 C 10 L 11

Contrat géant « enfant »	G	Organisme de crédit	F 1	I	N	A	R	E	F	Nouveau à LCL	Q
Titre Obligataire	U	C	O	Ce qu'il vous faut / Fleuve	Véhicule	A	U	T	O 2		U
Cursus / « X »	L	Carte	Pacino ou Capone / Soleil	A	L	Cotation « risques »	Petit ruisseau	conjonction de coordination	Syndicat libre		O
C	L 9	A	R	A		Vous trouverez les solutions et définitions de ce jeu sur notre blog : www.fo-jeunes-lcl.fr					I
V	I	S	A	Lui	Syndicat indépendant			Désert			D
CB / Livret	V	Plein de bulles	Arbre / Unité Commerciale	I	F	Glacée / Nouveaux animaux	G	E	L	E	E
Z	E 7	B	U	L	O	N		R	Crédit	Tu	N 6
En bas / Boxeur	R	D	C		Tendance anglaise	A	Habitation	G	I	T	E
A	Clic Pro	Je	Mise à jour / Nouvelle COB	C	T	C 10	Commission Nationale Entraide	Caramel	M	O	U
L	A	M	A	Cracheur	R	Incivilités	C	Directive	M	I	F
I	C	O	M	M	E	I	N	F	O		
3 mois gratuits / Produit d'entretien	C	I	F	Nord Nord Est / Dette	N	N	E		B	π	Identité
D	E 4	Cube	Débiteurs / Le Crédit Lyonnais	D	D	J 3	Note	Indicateur de performance	I	P	C
D	S	Fonction syndicale / Vu	L	U 5	Unité Spécialisée	U	S	Matière / Repos	L 11	I	N
R	S	Représen-tant / Petit classe	C	Accord	…, Fifi, Loulou / Sienne	R	I	R	I	S'amuse	I
Décideur / Assurance Mobile	Non ouverte	C	L	O	S	E	Mieux que bis	T	E	R	
A	T	P	Boisson gazeuse	K	A	S 8	Classé	T	R	I	E





Papa, Maman, mode d'emploi:

Deux petites histoires parentales



Pimprenelle travaille à temps plein à LCL et désire un enfant. Cela fait déjà quelques temps qu'elle essaie avec Nicolas... Sans succès. Pensant ne pouvoir être parent naturellement, ils décident d'adopter. Pimprenelle s'interroge sur ses droits…

Sache, chère Pimprenelle, que tu bénéficies de 2 types de congés :

1/ Congé « Préparation Adoption »

Pour l'obtenir, il faut :
- être titulaire de l'agrément de la DDASS
- se rendre dans les DOM-TOM où à l'étranger pour l'adoption
- procéder à la demande du dit congé auprès de son responsable hiérarchique (soit par lettre AR ou contre décharge) 2 semaines minimum avant le départ.

Attention, ce congé ne peut excéder 6 semaines et n'est pas rémunéré.

2/ Congé « Légal d'Adoption »

Le petit Michel entre dans votre vie. Ma chère Pimprenelle, je suis ravi de t'apprendre que 10 semaines te sont attribuées afin de profiter pleinement de cette nouvelle « maman-titude ».

Si Papa souhaite profiter de bébé en même temps que toi, il peut cumuler ses propres jours de congé paternité (11 jours) avec les tiens : soit 10 semaines + 11 jours. Ce nouveau capital de jours peut se répartir comme vous le souhaitez (1/3-2/3, 1/2-1/2, etc) à la condition expresse de prendre au minimum 11 jours consécutifs.

A LCL, la durée de ce congé peut être allongée jusqu'à 6 mois payés en solde entière.

Gaëtane travaille à LCL à temps plein et apprend qu'elle attend un heureux évènement. Dans un premier temps, nous te félicitons pour cette merveilleuse nouvelle! Sache, très chère Gaëtane, qu'il est préférable que tu préviennes ton employeur pour pouvoir bénéficier du congé maternité mais que tu n'as aucun délai préalable à respecter.

Tu as également droit à une 1/2 journée par mois pour les visites prénatales.

De plus, à partir de ton 4ème mois de grossesse, tu bénéficies d'une réduction de 30 minutes sur ton temps de travail et 45 minutes dès le 6ème mois. Que du bonheur !

Le congé prénatal (normalement de 6 semaines) peut être réduit au maximum à 3 semaines avec l'accord du médecin. Ceci peut te **permettre de reporter les 3 autres semaines sur le congé post-natal** (normalement de 8 semaines). Ainsi, plus de temps avec bébé !

Et bonne nouvelle ! Si tu es embauchée depuis plus de 9 mois à LCL, tu pourras bénéficier de 45 jours calendaires avec le salaire complet (ou 90 jours en demi-solde) et en +, + 45 jours si tu allaites (en solde total).

Et pour le papa alors ? Et bien, chère Gaëtane, le papa a droit à 3 jours à la naissance de votre enfant. Ensuite, durant les 4 mois qui suivent, il pourra, en prévenant au moins 1 mois à l'avance par courrier AR, prendre 11 jours calendaires de congé paternité.

Bonne nuit les petits ! ...

Chaque cas est différent et chaque parent le vit différemment.
Si tu cherches des réponses à tes questions, n'hésite-pas, contacte-nous !



Retrouvez nous sur le blog :

www.fo-jeunes-lcl.com

Pour des infos à chaud, des vidéos, ...

IDF Nord	Céline	MASSON	Midi	Karine	BORE
IDF Ouest	Vincent	FREBAULT	Nord Ouest	Fabien	REINERT
IDF Sud	Mathilde	DEMEURE	Ouest	Steve	MARTIN
Est	Clément	ROLLAND	RAA	Céline	BONNET
Méditerranée	Thierry	KORCHIA	Sud Ouest	Stéphanie	SALLIOT

Abonnez-vous à la lettre ....
C'est gratuit

FO Jeunes LCL
www.fo-lcl.fr Tél : 01 42 95 12 05 - Fax 01 42 95 10 75 - BC 315-45 - folcl-pk@wanadoo.fr